



AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES

INFIRMIER ANESTHESISTE 1^{er} GRADE

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un concours externe sur titres d'Infirmier anesthésiste 1^{er} grade de la Fonction Publique Hospitalière.

TEXTES DE BASE

- Code de la santé publique
- Code Général de la fonction publique
- Décret n°2017.984 du 10 mai 2017 modifié portant statut particulier du corps des infirmiers anesthésistes de la fonction publique hospitalière

CONDITIONS D'ACCES

- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (articles L.321-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique)
- Etre titulaire du diplôme d'infirmier anesthésiste ou d'une autorisation d'exercer cette profession délivrée en application de l'article L.4311-4 du code de la Santé Publique.

NOMBRE DE POSTES

- 5 POSTES

NATURE DES EPREUVES

Admissibilité A partir du 22 décembre 2025	Admission A partir du 22 janvier 2026
Examen des dossiers de candidature	Le jury établit la liste des candidats admis après examen des dossiers de candidature et délibération. Cette liste fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours.

PIECES A FOURNIR

A l'appui du **dossier d'inscription (pages 1 à 5)**, les candidats doivent fournir en **3 exemplaires**, les pièces suivantes :

- **Lettre de candidature**,
- **Un curriculum vitae** sur papier libre indiquant les titres détenus, les diverses fonctions occupées, les périodes d'emploi et les actions de formations suivies.

Les pièces suivantes en **un seul exemplaire** :

- **Copie des diplômes ou d'une autorisation d'exercer la profession**
- **Justificatif des formations suivies**
- Copie d'une **pièce d'identité** : livret de famille ou carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne.

PERIODE ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Le dossier d'inscription est disponible sur le lien : <https://www.ch-cornouaille.fr/> (Rejoignez-nous - Présentation des Concours).
- Dépôt des dossiers de candidature : **du 21 NOVEMBRE 2025 au 22 DECEMBRE 2025 inclus** par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à :

Mme la Directrice des Ressources Humaines
CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot
29107 QUIMPER Cédex

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).

Le Centre Hospitalier de Cornouaille se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

A QUIMPER, le 20 novembre 2025
Pour le Directeur,

Fanny GAUDIN



La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification

Contact DRH : concours@ch-cornouaille.fr